

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

DES ÉVOLUTIONS DANS VOS OBLIGATIONS CONVENTIONNELLES, DÈS 2023

Dans le cadre de leur nouvel accord Frais de santé, les partenaires sociaux de la branche de la production et de la transformation des papiers et cartons ont choisi de recommander trois organismes assureurs : PRODIGÉO Assurances, APGIS et HARMONIE MUTUELLE. Leurs équipes sont à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en conformité conventionnelle de vos régimes.



VOS CONTACTS

PRODIGÉO Assurances : 04 93 22 73 76 ou prodigeoassurances.com

APGIS - Franck MALLET : 01 49 57 16 72 ou f.mallet@apgis.com

HARMONIE MUTUELLE : 0805 50 00 19 (services et appels gratuits) ou harmonie-mutuelle.fr

